

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00985

Numéro SIREN : 812 835 122

Nom ou dénomination : 2A

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2023 sous le numéro de dépôt 10406

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SARL 2A			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		97 IMPASSE DE LA PIERRE GIRIAT 01430 PEYRIAT				
SIRET		8 1 2 8 3 5 1 2 2 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12			Durée de l'exercice précédent * 12	
					Exercice N clos le	
					3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	694	016	694	
	Immobilisations corporelles *	028	253 682	030	53 844	199 838
	Immobilisations financières * (1)	040	967	042		967
	Total I (5)	044	255 344	048	54 538	200 805
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	8 500	066		8 500
	Créances (2)	068	20 505	070	15 050	5 455
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres* (3)	072	53 685	074		53 685
	Valeurs mobilières de placement	080		082	31 098	-31 098
	Disponibilités	084	855 568	086		855 568
	Charges constatées d'avance*	092	353	094		353
		Total II	096	938 611	098	46 148
	Total général (I + II)	110	1 193 955	112	100 686	1 093 269
PASSIF						Exercice N NET
						1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				208 400
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				25 000
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				564 106
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136				-78 457
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142			
	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				349 310
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				5 504
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		2 212		19 405
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176			
	Total général (I + II + III)	180				1 093 269
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	34 906
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	250 000

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2A

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le				
				3	1	1	2	
				2	0	2	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209			210		
	Production vendue	biens	215			214		
		services *	217			218	51 450	
		dont export et livraisons intracommunautaires						
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	4 522		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	55 972	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier :30.619 - immobilier :)					242	67 112	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243				244	5 457	
	Rémunérations du personnel*					250	36 036	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	11 303	
	Dotations aux amortissements*					254	14 788	
	Dotations aux provisions					256	15 050	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	149 747	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-93 775	
Produits financiers (III)		280		5 028		294	65 616	
Charges financières (V)						290	250 000	
Produits exceptionnels (IV)						290	250 000	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	174 094	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	-78 457	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	78 457	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324		35		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-cis d'associés	247			330		45 565	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont avers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647				
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648				
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641				
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990				
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	32 857	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficit antérieurs reportables : *					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	32 857	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2A

**Société à responsabilité limitée
au capital de 208 400 euros
Siège social : 97 IMPASSE DE LA PIERRE
GIRIAT
01430 PEYRIAT**

812 835 122 RCS BOURG EN BRESSE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2022**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à - 78 456,87 euros au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

